

Travaux d'aménagement du seuil du Grand Pont sur la Bléone à Digne-les-Bains

Dossier de presse



| | Ville de Digne-les-Bains | Service communication | tél. 04 92 30 52 00 - 06 08 40 89 49 | service.com@dignelesbains.fr |
www.dignelesbains.fr | |



EN RESUME : DE NOUVEAUX TRAVAUX D'ENVERGURE

Après une interruption de quelques mois, le chantier du seuil du Grand Pont a repris ce lundi 16 juillet. Il durera jusqu'en novembre.

En 2017, ce sont près de 950 mètres de digue qui ont été confortés en prévision de l'abaissement du lit de la Bléone qui sera consécutif à l'abaissement du niveau du seuil bétonné existant sous le vieux pont.

La semaine sera consacrée aux travaux préparatifs et notamment à la déviation de la Bléone nécessaire pour permettre aux entreprises d'entreprendre le travail sur le seuil depuis la rive gauche (côté office du tourisme).

Les enrochements bétonnés existants seront retirés à l'aide d'un Brise Roche Hydraulique (BRH). Le seuil en enrochements sera entièrement reconfiguré mais à un niveau plus bas pour permettre aux graviers accumulés en amont du pont d'être évacués naturellement pendant les crues.

Pendant tout le chantier, les mouvements du pont seront scrutés grâce à plusieurs capteurs.

Deux canalisations d'eau potable, traversant la Bléone en amont du pont, seront remplacées à 4 mètres de profondeur.

C'est un groupement d'entreprise du département qui intervient pour cette phase de travaux : Cosepi d'Aiglun, Eiffage de Malijai et Minetto de Sisteron.

Ces travaux sont conduits par le SMAB pour le compte de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération (PAA), la Ville de Digne les Bains et la Régie Dignoise des Eaux.

Le montant global de l'opération est estimé à 1.7 millions d'euros HT. Les travaux commandés aujourd'hui portent sur un montant de 1 450 060.70 € HT.

Ils sont subventionnés à hauteur de 77 % par l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée.

Ils s'inscrivent dans un programme global d'aménagement des 4 seuils existants en travers de la Bléone.

L'objectif, in fine, est de tendre vers un « profil en long cible du lit » de la rivière qui permette :

- une gestion intégrée du risque d'inondation en abaissant le niveau de graviers en amont des seuils et en augmentant ainsi la capacité de passage des crues. Ainsi, le centre-ville de Digne les Bains sera mis en sécurité pour la crue centennale de la Bléone.
- l'atteinte du bon état écologique de la rivière par le rétablissement des continuités écologiques (objectif fixé par l'Europe).

Cet été, le SMAB prévoit **deux autres chantiers** sur Digne-les-Bains à proximité du pont des Arches :

- **confortement d'urgence de la digue des Epinettes amont.** Il s'agira de refaire 50 mètres d'enrochement puisque la protection existante et historique a été partiellement emportée par les dernières crues la Bléone. Le SMAB réalisera ces travaux pour Provence Alpes Agglomération dans le cadre de l'exercice de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ; compétence exercée par PAA depuis le 1^{er} janvier 2018.
- **Confortement de la berge en aval rive droite du pont** (chemin d'accès au musée promenade). Ici, c'est une technique alternative aux enrochements qui sera mise en œuvre : un géotextile grillagé et végétalisé. Ce chantier est confié au SMAB par la Ville de Digne les Bains.

Sommaire

I. CONTEXTE GENERAL DES TRAVAUX (PROJETS D'AMENAGEMENT DES QUATRE SEUILS TRANSVERSAUX SUR LA BLEONE A DIGNE LES BAINS ET LES DIGUES BORDANT LA BLEONE DANS LA TRAVERSEE DE DIGNE	4
I.1. QUE SONT LES OUVRAGES TRANSVERSAUX ET QUELS PROBLEMES POSENT-ILS ?	4
I.2. POURQUOI INTERVENIR SUR CES SEUILS ET CES DIGUES ?	6
II. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SEUIL DU GRAND PONT SUR LA BLEONE A DIGNE LES BAINS	7
II.1. QUELS SONT LES TRAVAUX PREVUS ?	7
II.2. QUELS SONT LES OBJECTIFS RECHERCHES ?	7
II.3. COMBIEN COUTENT LES TRAVAUX ET QUI SONT LES FINANCEURS ?	9
II.4. QUELLES ENTREPRISES INTERVIENNENT ?	9
III. ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER EN JUILLET 2018	9
IV. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE	10

I. CONTEXTE GENERAL DES TRAVAUX (PROJETS D'AMENAGEMENT DES QUATRE SEUILS TRANSVERSAUX SUR LA BLEONE A DIGNE LES BAINS ET LES DIGUES BORDANT LA BLEONE DANS LA TRAVERSEE DE DIGNE

I.1. QUE SONT LES OUVRAGES TRANSVERSAUX ET QUELS PROBLEMES POSENT-ILS ?

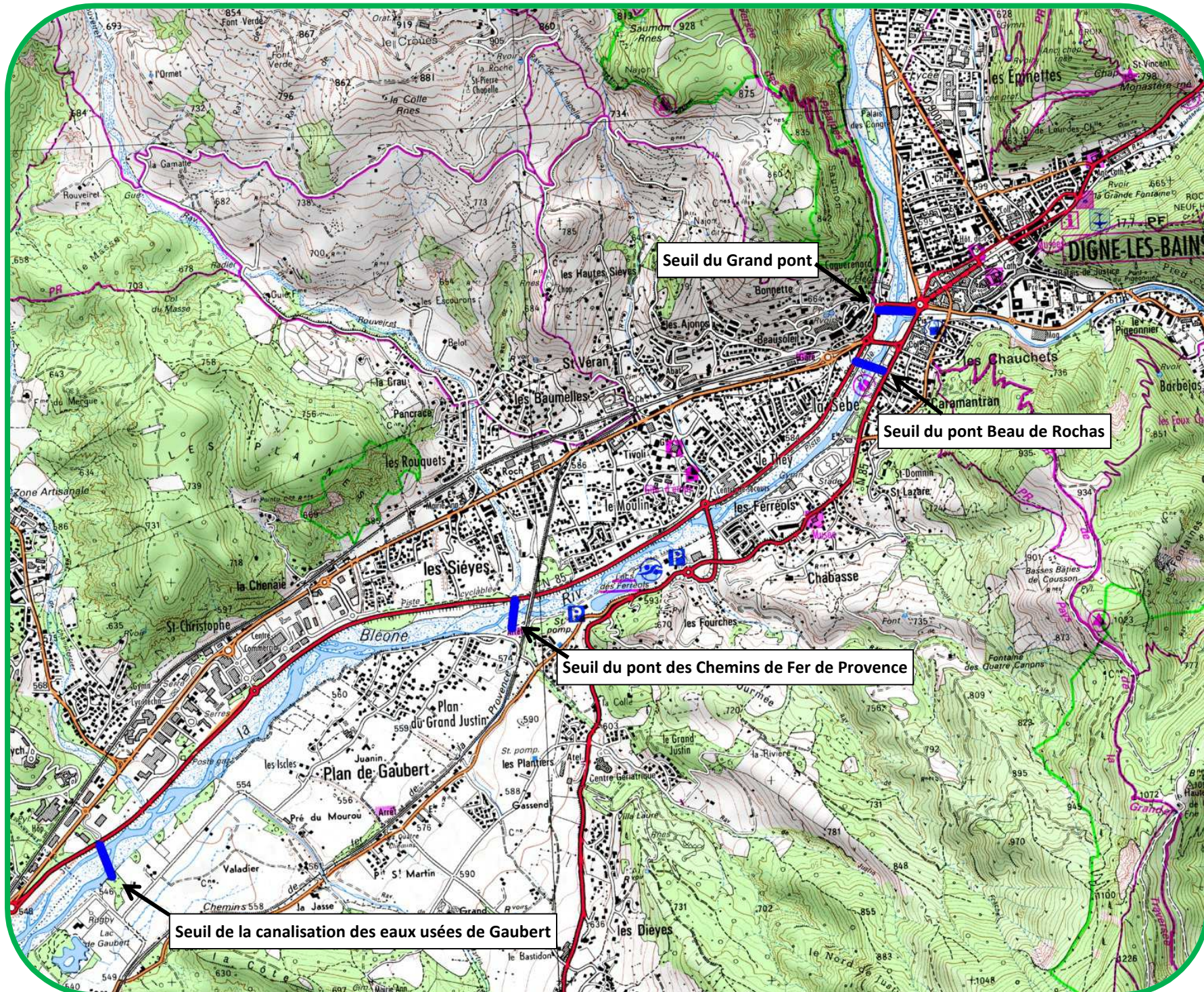
Les ouvrages transversaux sont des ouvrages construits par l'Homme en travers du lit des rivières. Ils ont été édifiés pour différentes raisons : permettre le franchissement des cours d'eau, prélever l'eau ou encore stabiliser le niveau des rivières pour protéger les ponts ou les digues (seuils transversaux = enrochements traversant le lit et créant des mini-barrages).

Entre 1970 et 2002, ce sont plus de 150 000 m³ par an de graviers (= granulats) qui étaient extraits du lit de la Bléone c'est-à-dire 1.5 à 2 fois les apports naturels annuels. A l'époque, ces prélèvements étaient nécessaires au développement économique et à la construction d'équipements. Ils ont d'ailleurs concernés l'ensemble des rivières des Alpes du Sud en raison de la très bonne qualité des granulats. Ces extractions massives ont toutefois fragilisé le lit de nombreuses rivières et, sur la Bléone, elles ont conduit à un déficit sédimentaire généralisé entre Digne et la Durance. Ce déficit s'est traduit par le creusement du lit et a eu des conséquences importantes : effondrement d'un des appuis (= piles) du Grand Pont de Digne en 1973, déchaussement de digues, déconnexion de prise d'eau d'arrosage et d'adoux... Des seuils de stabilisation de lit ont donc été aménagés pour empêcher le lit de la Bléone de continuer à se creuser. Dans la traversée de Digne les Bains, ce sont ainsi 4 seuils transversaux qui ont été construits sur la Bléone (carte page suivante).

Ces ouvrages transversaux posent aujourd'hui plusieurs problèmes :

- Ils sont en **mauvais état** et leur devenir doit donc être envisagé rapidement notamment pour éviter une rupture non contrôlée en période de crue.
- Ils favorisent l'accumulation des sédiments en amont en **augmentant les risques de débordement** (« lit trop haut »).
- Ils favorisent le déficit de sédiments en aval en **aggravant l'érosion des berges et des digues** (« lit trop bas »).
- Ils perturbent la **circulation des espèces vivantes** et notamment celle des poissons (on parle de rupture de continuité biologique).





I.2. POURQUOI INTERVENIR SUR CES SEUILS ET CES DIGUES ?

Ces 4 seuils contrôlent directement le niveau de graviers dans le lit de la Bléone puisqu'ils influencent son profil en long. Les risques hydrauliques qu'ils génèrent (aggravation des inondations) ainsi que leur mauvais état général ont amené les Collectivités concernées à s'interroger sur la gestion de ces seuils.

Les digues latérales protégeant contre les crues ne sont pas homogènes et sont dégradées, entraînant de ce fait des risques d'inondations dans la traversée de Digne les Bains.

Des études complexes ont permis de déterminer les travaux à envisager pour tendre vers un « **profil en long cible du lit** » de la rivière qui permette :

- une **gestion intégrée du risque d'inondation** en abaissant le niveau de graviers en amont et en augmentant donc la capacité de passage des crues. **Ainsi, le centre-ville de Digne les Bains sera mis en sécurité pour la crue centennale de la Bléone.**
- l'atteinte du bon état écologique de la rivière par le **rétablissement des continuités écologiques** (objectif fixé par l'Europe).

Ce projet participera également à la recharge sédimentaire de la basse Bléone ainsi que de la Durance puisque les graviers transiteront mieux.



Le profil en long cible de la Bléone sera obtenu en abaissant partiellement (- 1 m environ) **les seuils du Grand Pont et du Pont Beau de Rochas** et en supprimant complètement le **seuil du pont des Chemins de Fer de Provence** ainsi que celui de la **canalisation d'eaux usées de Gaubert**.

C'est le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) qui porte ces différents travaux pour le compte de la Ville de Digne les Bains, de Provence Alpes Agglomération et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Ils seront mis en œuvre entre 2017 et 2021 dans le cadre du Contrat de Rivière « Bléone et affluents ».

II. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SEUIL DU GRAND PONT SUR LA BLEONE A DIGNE LES BAINS

II.1. QUELS SONT LES TRAVAUX PREVUS ?

Les travaux d'aménagement du seuil du Grand pont consistent à abaisser les enrochements bétonnés présents sous les arches du pont à l'altitude de 589 m c'est-à-dire descendre d'environ 1 m par rapport au niveau actuel.

D'autres travaux sont également prévus pour accompagner les effets de l'abaissement du lit de la rivière en amont du seuil. Ce sont :

- La réfection des fondations des digues en amont rive droite et rive gauche (respectivement sur 240 et 860 mètres de longueur).
- L'enfouissement des conduites d'eau potable traversant la Bléone en amont du seuil.
- La mise à niveau de la vanne d'alimentation du canal des Sièyes.

L'ensemble des travaux prévus figure sur la page suivante.

Cette opération est une action prioritaire du Contrat de Rivière « Bléone et affluents » animé par le SMAB. Il s'agit de l'action B1-8.

II.2. QUELS SONT LES OBJECTIFS RECHERCHES ?

Ces travaux s'inscrivent dans le projet global d'aménagement des 4 seuils transversaux présents sur la Bléone à Digne.

Ce projet vise à atteindre un « profil en long cible » de la rivière qui permette :

- de gérer de manière intégrée le risque d'inondation en abaissant le niveau de graviers en amont et en augmentant donc la capacité de passage des crues. **L'objectif étant de mettre en sécurité le centre-ville de Digne les Bains pour la crue centennale de la Bléone.**
- d'atteindre le bon état écologique de la rivière en rétablissement les continuités écologiques.



Digue des Epinettes amont
860 ml de digue à conforter

Digue de la Gineste
240 ml de digue à conforter

Canalisations d'eau potable à modifier

Prise d'eau du canal des Sieyès à modifier

Seuil à abaisser

II.3. COMBIEN COUTENT LES TRAVAUX ET QUI SONT LES FINANCEURS ?

Le montant global de l'opération est estimé à 1.7 millions d'euros HT.

Les travaux commandés aujourd'hui portent sur un montant de **1 450 060.70 € HT**.

L'autofinancement de ces travaux est pris en charge par Provence Alpes Agglomération (propriétaire du seuil) et par la Ville de Digne-les-Bains (propriétaire des digues).



Ils sont subventionnés à hauteur de 77 % par l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional et par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



II.4. QUELLES ENTREPRISES INTERVIENNENT ?

Plusieurs entreprises de travaux interviennent sur le chantier :

- L'entreprise TRON Stéphane TP (Selonnet) sur la digue de la Gineste en rive droite.
- Le groupement d'entreprises COSEPI (Aiglun), EIFFAGE (Malijai) et MINETTO (Sisteron) sur la digue des Epinettes en rive gauche.
- Le groupement d'entreprises COSEPI (Aiglun), EIFFAGE (Malijai), MINETTO (Sisteron) et FREYSSINET (Gemenos) sur le seuil.

III. ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER EN JUILLET 2018

Le chantier a débuté en septembre 2017. Grâce à des conditions de débit très bas, ils ont pu se poursuivre jusqu'à la mi-novembre.

Aussi, les travaux suivants ont été réalisés :

- 230 mètres de digue confortée en rive droite (digue de la Gineste),
- 700 mètres de digue en rive gauche (rive des Epinettes),
- Injections de béton dans les piles du grand pont.

Les travaux ont été interrompus pendant l'hiver et le printemps afin d'éviter les différentes crues.

Ils ont repris le 16 juillet dernier et se poursuivront jusqu'à la mi-novembre.

Seront réalisés en 2018 :

- **L'abaissement du seuil sous le pont.**

Le béton existant sous le pont sera tout d'abord cassé au Briche Roche Hydraulique (BRH) et évacué.

Des enrochements seront remplacés à environ 1 mètre sous le niveau actuel avant d'être bétonnés.

Les travaux débuteront en rive gauche c'est-à-dire du côté de l'office du tourisme. C'est pour cette raison que la Bléone a été déviée au milieu de son lit pour permettre aux entreprises d'intervenir à pied sec.

Le vieux pont fait l'objet d'une surveillance accrue pendant toute la phase de travaux (surveillance des vibrations, des fissures et des mouvements).

- **Le confortement de la digue devant l'office du tourisme sur environ 100 mètres.**

Les enrochements existants seront retirés pour refaire la digue sur une semelle empêchant l'effondrement de l'ouvrage.

- **L'enfouissement des deux canalisations d'eau potable sous le lit de la Bléone.**

Une tranchée de 4 mètres de profondeur sera creusée juste en amont du pont et de nouvelles canalisations en fonte sera mise en place ([coût des travaux pour la Régie des eaux : 100 000 euros](#))

- **Le réaménagement de la prise d'eau du canal des Sièyes.**

Le chantier sera mené en deux temps, par moitié de lit :

- D'abord sur la rive gauche : avec l'abaissement du seuil sous 3 arches, la mise en place des conduites d'eau jusqu'à la moitié du lit et le confortement de la digue
- Ensuite, la Bléone sera à nouveau déviée du côté de l'office du tourisme afin que les travaux sur le seuil et les canalisations se poursuivent en rive droite.

La semaine du 16 au 20 juillet a été consacrée à l'installation du chantier et à la première déviation de la rivière. Les travaux en eux-mêmes débuteront le 23 juillet.

IV. POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Contactez le SMAB au 04.92.34.59.15 ou contrat.bleone@orange.fr

Voir également le site internet du SMAB : www.smableone.fr